

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 11 juin 2025**

## **fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice au titre de l'année 2026**

**Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 31 août 2011 portant application, au ministère de la justice, du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice.

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup>

En application de l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2026 est composé de la manière suivante :

**Monsieur BEAU Ronald**, directeur fonctionnel, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de Rennes ;

**Monsieur CALI Enrico**, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du bureau de la gestion des corps communs au secrétariat général ;

**Madame DALLENDE Magali**, attachée principale d'administration de l'Etat, responsable de l'appui au pilotage à la délégation interrégionale grand-nord ;

**Madame DEBBOUN Mona**, administratrice de l'Etat, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels à la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales de l'administration pénitentiaire ;

**Madame DOS SANTOS OLIVEIRA Magali**, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du bureau de la coordination et des ressources, ministère de l'intérieur ;

**Madame DOUESNARD Noémie**, attachée territoriale principale, auditrice interne au secrétariat général du gouvernement, service du premier ministre ;

**Monsieur GONTARD Olivier**, directeur fonctionnel, responsable maîtrise des risques et référent égalité diversité à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse sud-est ;

**Madame JANCOURT Valérie**, attachée d'administration de l'Etat hors classe, secrétaire générale adjointe à la direction des services judiciaires ;

**Monsieur RICHEFORT Pierre**, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de service à la sous-direction des stages, à l'Ecole nationale de la magistrature ;

**Monsieur SCHARFF Martial**, attaché principal d'administration de l'Etat, responsable services administratifs et financiers et correspondant local handicap au centre de détention de Toul ;

**Madame TESSIER LE DORZE Alexandra**, attachée principale d'administration de l'Etat, chargée d'appui au BEJIF au casier judiciaire national ;

**Madame YAHIAOUI Kedidja**, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du pôle de soutien à l'administration centrale à la direction de l'administration pénitentiaire ;

**Monsieur ZANATTA François**, attaché d'administration de l'Etat hors classe, directeur de l'évaluation, de la programmation, des affaires financières et immobilières à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

## **Article 2**

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2026 est présidée par **Madame DEBBOUN Mona**, administratrice de l'Etat.

## **Article 3**

**Monsieur GONTARD Olivier**, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

## **Article 4**

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 juin 2025

Pour le ministre d'État et par délégation :  
La cheffe du bureau de l'attractivité,  
du recrutement et de la fidélisation,

S. CHASSAT